



## Commission Régionale des Terrains et Installations Sportives

### SAISON 2019/2020

### PROCES-VERBAL N° 39

---

Réunion restreinte du mardi 26 mai 2020.

---

#### 1. CLASSEMENTS DES INSTALLATIONS

##### 1.1. Classements initiaux

##### 1.2. Confirmations de niveau de classement

##### 1.3. Changements de niveau de classement

#### **LAGNY-SUR-MARNE – STADE CHAMPS TORTU 2 – NNI 77 243 02 02**

Reprise de dossier suite à la réception des tests in-situ.

Cette installation était classée en niveau 6s jusqu'au 03/07/2019 puis en niveau FOT A11 SYE PROVISOIRE jusqu'au 07/07/2020.

Installations visitées par M. GODEFROY le 16/09/2019.

La C.R.T.I.S. reprend connaissance du changement du type de revêtement (passage en synthétique), de la demande du propriétaire de changement de classement en Niveau 5 SYE et des documents transmis :

- . Plan du terrain ;
- . Plan côté des vestiaires ;
- . Attestation de capacité ;
- . Rapport de visite de M. GODEFROY ;
- . Tests in situ du 19/02/2020 ;

Concernant les vestiaires, la C.R.T.I.S. précise qu'une porte coulissante permet de passer de 4 vestiaires à 2 vestiaires d'une surface de 33m<sup>2</sup> ce qui permet de respecter la surface de 20 m<sup>2</sup> requise pour un niveau 5.

Dans cette configuration, il ne pourra y avoir de matches en lever de rideau.

**Au regard des éléments transmis, la C.R.T.I.S. propose un classement en niveau 5SYE jusqu'au 26/05/2030.**

*Décision transmise à la F.F.F. pour saisie du classement dans Foot2000.*

## **2. CLASSEMENTS DES ECLAIRAGES**

### **2.1 – Eclairage régional (EFOOT A11 et E5)**

### **2.2 – Eclairages fédéraux (E4 – E3 – E2 –E1)**

## **3. AVIS PREALABLES TERRAIN ET ECLAIRAGE**

## **4. RENDEZ-VOUS VISITES TERRAINS ET CONTROLES ECLAIRAGE**

## **5. DOCUMENTS A TRANSMETTRE A LA C.F.T.I.S.**

## **6. PROCES-VERBAUX C.D.T.I.S.**